

# **Appel à communication**

LAB'URBA – LAVUE - PRODIG

Journées d'études les 05 et 06 mars 2015

## ***Cohabiter les nuits urbaines.***

*Penser, sentir et narrer la vie nocturne.*

Depuis quelques années, la qualité de la vie nocturne des métropoles européennes est devenue un enjeu politique. Les Etats généraux de la nuit de Paris (2010) et de Genève (2011) ont marqué un tournant dans la volonté de certaines municipalités de réguler les temporalités urbaines. Cette nouvelle manière d'appréhender la ville peut s'expliquer, entre autres, par l'évolution des modes de vie, la désynchronisation des temps sociaux entre-eux et avec les rythmes individuels, la perturbation du couple traditionnel travail/loisirs dans la réalisation de soi et la compétitivité entre gouverneurs pour l'image et l'attractivité urbaines.

Ainsi, le découpage linéaire des activités (travail, loisirs, sommeil) articulé au cycle de vie (enfance, vie active, retraite), est en cours de bouleversement. Ces mutations amènent à une expansion des mobilités et à une diversification des pratiques du temps et de l'espace. Il en résulte de nouvelles attentes de la part des « sortants nocturnes » (en termes d'équipements et de services, d'animation, de sécurité ...) et des formes spécifiques de tensions et/ou solidarités par rapport à l'occupation de l'espace public.

On peut se demander en quoi l'émergence de l'urbanisme temporel a permis de concilier la diversité des usages et de mettre en adéquation les rythmes urbains collectifs. Comment le matériau lumineux et la mise en place d'événements urbains festifs permettent de créer des ambiances urbaines ? Comment intensifier la vie nocturne ? Comment maîtriser l'usage via un urbanisme des modes de vie ?, alors que le passager des nuits urbaines semble exclu du processus de décisions politiques, d'où la cristallisation de conflits sociaux. Ainsi, aménager les nuits urbaines ne semble pas aller de soi.

Quelles sont les manières, aujourd'hui, d'occuper l'espace urbain nocturne, dans les quartiers centraux comme dans les marges des grandes villes ? Que signifie cette conquête progressive de l'espace nocturne ? Peut-on parler d'une banalisation et massification de l'accès à ces nuits ? Comment permettre une vie/ville nocturne apaisée ? En quoi l'étude de la ville nocturne est susceptible de nous apporter des outils méthodologiques et des catégories d'analyse pertinentes pour mieux comprendre et gérer la ville diurne ?, sont autant de questionnements qui se posent.

Les communications pourront porter sur les axes de recherche suivant (non-exhaustifs) :

### **1/ La production institutionnelle des espaces urbains nocturnes :**

Comment l'aménagement urbain peut être pensé pour une urbanité nocturne apaisée ? Il s'agira d'interroger la manière dont les politiques publiques conçoivent des espaces, des équipements collectifs et des services publics, plus adaptés à des formes d'urbanité diurnes que nocturnes. Ainsi, les initiatives institutionnelles prenant en compte cet espace-temps doivent être réinterrogées.

A une échelle micro-, on peut s'intéresser à la façon dont le traitement des « lieux urbains » (la création de zones piétonnes, leur mise en lumière...) et leur interconnexion crée ou dissuade certaines pratiques. L'enjeu sous-jacent est d'analyser les interactions entre les composantes du paysage urbain et les nouvelles formes d'occupation ; c'est-à-dire, les interactions entre les différents usagers et leur milieu. Les « prises » offertes et permises par le milieu, ou *affordances*, sont à interroger.

Mais, sont également à prendre en compte les questions du développement territorial face à de nouvelles formes de tourisms (city-break, easyjet-setting, ...) et de marketing urbain : la circulation des modèles pour promouvoir *sa* ville, *sa* vie nocturne, liés à l'économie formelle nocturne. Comment envisager une politique publique nocturne articulant des politiques sociales, de la jeunesse, de la culture, des transports, etc ?

### **2/ La production informelle des espaces urbains nocturnes :**

Cet axe entend explorer le décalage entre un espace conçu par des acteurs spécifiques du monde politique et professionnel de l'urbanisme & les perceptions, le vécu et les usages que cet espace conçu suscite la nuit. On s'intéressera ici au potentiel de redéfinition du statut des espaces, de leur identification, et de leurs fonctions par les usages qui en sont fait.

Au niveau des interactions entre usagers, les questions du genre et de la sexualité font partie des dimensions essentielles à considérer. L'usage non convenu ou détourné de l'espace public par différentes formes de sexualité (prostitution, lieux de drague homosexuels, etc) ou l'inégalité genrée de l'accès à la rue (injures subies par les femmes, agressions, etc) sont ainsi des entrées envisageables. D'autre part, les usagers « fêtards » ainsi que les sans-abris, vendeurs à la sauvette, manifestent d'autres modes d'appropriation, via des stratégies et des tactiques individuelles ou collectives. Par exemple, l'occupation de portions de voirie, dans les interstices de la ville, à des fins festives ou encore pour le commerce informel, viennent brouiller les frontières entre le privé et le public. En ce sens, il peut être intéressant

d'interroger ces manières d'habiter les nuits urbaines dans une perspective diachronique pour mieux en cerner les spécificités.

Il convient donc de questionner la manière dont ces corps s'approprient l'espace nocturne, y exercent une activité, un pouvoir. L'expression des marginalités et les situations d'inclusion ou d'exclusion permises par l'expérience nocturne des usagers doivent être analysées et réinterrogées.

### **3/ Les négociations entre régulations institutionnelles et régulations pratiques de nuit :**

Historiquement, le sentiment d'insécurité associé aux heures noires fait rarement bon ménage avec la liberté de circulation dans la rue. Cependant, il convient d'amorcer une réflexivité critique sur les dispositifs techniques – défendus par des collectifs citoyens - censés rendre l'espace public plus hospitalier et plus *secure*. Cela permettra de revenir sur la construction des mythes, du folklore et des récits populaires portant sur la nuit et ses adorateurs, sur sa condamnation morale ou son exaltation. Il pourrait être alors intéressant d'analyser les représentations des nuits urbaines au cinéma, dans la littérature et les arts.

Ainsi, les nuits urbaines devraient interpeller de plus en plus de chercheurs pour tenter de rendre plus habitable la ville de nuit. Certains chercheurs se demandent comment s'opère la régulation spatiale des activités nocturnes du point de vue des pouvoirs publics, autant que d'un point de vue plus informel et notamment sous le spectre des économies (drogue, commerce ambulant, ...). Partant de représentations diversifiées sur la nuit, ils étudient également l'émergence, l'affirmation et la résistance de pratiques autour de lieux où se jouent des conflits d'usage révélateurs de manières de gouverner spécifiques. Il s'agit donc d'interroger la nuit en tant qu'espace de production de normes juridiques mais aussi en tant qu'espace de production de normes pratiques, de règles de conduites qu'il convient de suivre au sein d'un groupe social. La nuit serait un espace-temps où les normes se (dé)consolident, se croisent et se négocient déjà dans les discours des citoyens, différents en fonction des contextes urbains. Il faut s'interroger sur le partage des territoires à l'échelle des quartiers comme de la ville et identifier les contradictions, les points de discorde et d'entente entre citoyens et acteurs du gouvernement urbain.

Or, le contrôle institutionnel de ces territoires ne s'affirme pas partout, pour tous et en tout temps. Il interroge en retour la capacité des usagers à produire la nuit au travers de trajectoires urbaines multiples, parfois transgressives, creusant ainsi la question des informalités et de la gestion des illégalismes. Les enjeux nocturnes étant émergeant au niveau des autorités

publiques, ils ne sont pas clairement institutionnalisés. Il serait pertinent de comprendre comment émergent des régulations juridiques, institutionnelles, à partir de régulations pratiques, de stratégies citoyennes. La normalisation des espaces urbains nocturnes peut-elle concilier les trajectoires de chacun et conjuguer le vivre ensemble ?

Nous accorderons une attention particulière aux communications proposant :

- un bilan critique des données et méthodes existantes pour approcher la question des nuits urbaines
- une perspective différentialiste dans une agglomération urbaine, entre agglomérations, régions urbaines de diverses aires culturelles, etc ; ainsi qu'avec des espaces peu étudiés (périphérie des agglomérations, zones d'activité, etc)
- les approches interdisciplinaires et la manière de gérer cette interdisciplinarité.

## 2) Les propositions :

Tout le processus de soumission et de communication avec les auteurs sera exclusivement électronique via l'adresse e-mail : **colloque.nuitsurbaines@gmail.com**

### 2.1. *Soumission*

Les propositions de communication devront être déposées en PDF sous forme d'un **résumé anonyme de 3 000 à 5 000 signes (espaces compris)**, précisant :

- dans quel(s) axe(s) de l'appel s'inscrit la proposition (voire création d'un nouvel axe)
- le titre provisoire
- dans quel champ de connaissances existantes la proposition affirme apporter du nouveau ?
- quelle est la question scientifique spécifique qui sera discutée dans la communication ?
- à partir de quel contexte et de quelles données factuelles se construit la démonstration ou l'argumentation ?
- quelles sont les principales conclusions de la communication ?

Les propositions peuvent être soumises dans les langues suivantes : Anglais ; Espagnol ; Français.

### 2.2. *Évaluation et sélection*

Les propositions seront soumises pour avis indépendant à un minimum de deux évaluateurs membres du comité scientifique (une expertise extérieure pourra être demandée lorsque la

spécialisation d'une proposition l'exige).

A partir de la pré-sélection des propositions de la meilleure qualité par le comité scientifique, le comité d'organisation opérera la sélection finale en composant le programme des sessions et en veillant à ce que les auteurs retenus représentent une diversité de postures scientifiques, d'origines géographiques, de générations et de sexes.

### **3) Les journées d'études :**

Ces journées d'études seront l'occasion d'activités parallèles :

- présentation de l'étude RFT issue d'un groupe transversal du Labex Futurs Urbains (Mobilités Urbaines Pédestres)
- table ronde avec des acteurs opérationnels, citoyens et/ou politiques
- marche exploratoire dans Paris intra-muros et/ou en zone périurbaine.

La durée totale prévisionnelle est de deux jours. Pour promouvoir une éthique où l'écoute (*listening*) est aussi importante que la parole (*speaking*), nous demandons aux potentiels intervenants de prévoir d'être présents et de participer à toutes les sessions des journées d'études.

### **4) Prise en charge financière pour tous les auteurs de communications retenues :**

- pas de frais d'inscription
- petits déjeuners des deux journées d'études
- 2 repas du midi

Veillez noter que l'hébergement et les frais de déplacement entre Paris et la ville d'origine, ainsi que le reste des frais de séjour, sont à la charge des intervenants.

### **5) Publication :**

A la sortie des journées d'études, sera constitué un comité éditorial pour la possible réalisation d'un ouvrage collectif français/anglais à partir des communications présentées. Ce comité proposera aux auteurs des modifications de leur communication pour élaborer un ouvrage de la plus grande qualité possible.

De même, il est envisagé de poursuivre les collaborations sous d'autres formes, en essayant de créer des liens entre chercheurs et opérationnels intéressés par ces questions à l'international.

## **6) Agenda (rétro-planning) :**

Jeudi-vendredi, **05-06 mars 2015** : **journées d'études**

15 décembre 2014 : deadline pour la remise des titres et résumés détaillés et diffusion du programme définitif

26 septembre 2014 : liste des propositions retenues et diffusion du pré-programme

**31 juillet 2014** : deadline de soumission des **propositions**.

## **7) Comité scientifique :**

R. Atkinson : professeur de sociologie à l'Université de York

P. Buhagiar : chargé d'études en psychosociologie à la DUCT (Mairie de Paris)

G. Chelkoff : professeur d'écologie des ambiances et conception architecturale à l'ENSA de Grenoble et chercheur au CRESSON

F. Cruces : professeur d'anthropologie à l'UNED (Madrid)

JM Deleuil : professeur de géographie et urbanisme à l'INSA de Lyon et chercheur à l'EVS (UMR 5600)

C. Deschamps : professeur de socio-anthropologie à l'ENSA Paris Val-de-Seine et chercheuse associée au Sphiapol/Lasco de l'Université Paris-ouest – Nanterre – La Défense

D. Desjeux : professeur d'anthropologie à l'Université Paris Descartes, consultant international et chercheur au CEPED (UMR 196)

S. Fiori : enseignante à l'ENSA de Lyon et chercheuse au laboratoire LAURE-EVS

Y. Grafmeyer : professeur émérite de sociologie à l'Université Lumière de Lyon 2

L. Gwiazdzinski : professeur de géographie à l'Université Joseph Fourier de Grenoble et chercheur au laboratoire Pacte 5194 (UMR CNRS-IEP-UJF-UPMF)

P. M. Hadfield : chercheur associé au centre des études de criminologie de l'Université de Leeds et consultant

A. Montandon : professeur émérite de littérature générale et comparée à l'Université Blaise Pascal (Clermont II)

C. Moreau : sociologue à Jeudevi et chercheur associé au LARES (Rennes 2)

T. Paquot : professeur de philosophie à l'Université Paris-est Créteil Val-de-Marne (IUP) et chercheur au Lab'Urba

A. Perraut Soliveres : docteure en sciences de l'éducation et cadre supérieur infirmier au centre médical de Bligny (Essonne)

J. Schlor : professeur de cultural studies à l'Université de Southampton

R. Shaw : enseignant associé en géographie à l'Université de Durham

J. Tadié : géographe et chargé de recherches à l'IRDL.

#### **8) Comité d'organisation et d'orientation scientifique :**

Defrance A., doctorant en urbanisme et aménagement à l'Université Paris-ouest Nanterre, Lavue

Fer S., doctorante en géographie à l'Université Paris-I, Prodig

Guérin F., doctorant en urbanisme et aménagement à l'Université Paris-est, Lab'Urba

Hernandez Gonzalez E., architecte et docteure en urbanisme au Lab'Urba, ATER à l'IFU